



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

## **06/07/2005: Régions ultrapériphériques: soutien du Parlement européen Margie Sudre, Député européen (UMP, PPE-DE, F)**

***Le Parlement européen, réuni en session plénière à Strasbourg, a voté aujourd'hui sa position sur les propositions de règlements relatifs à la réforme des Fonds structurels pour la période 2007-2013. Les rapports adoptés fixent les objectifs que les Fonds européens de politique régionale devront contribuer à réaliser, ainsi que les critères d'éligibilité et de répartition de ces ressources dans une Union européenne élargie. Margie SUDRE, Député européen, Présidente de la délégation des Députés européens UMP et Conseiller régional de La Réunion, s'est réjoui de la position extrêmement positive issue du vote du Parlement européen concernant l'avenir des régions ultrapériphériques (RUP).***

La commission du développement régional avait notamment adopté, en mai dernier, à l'initiative de Margie SUDRE, un amendement de compromis qui a aujourd'hui été repris par une large majorité de l'Assemblée plénière, envoyant ainsi au Conseil et à la Commission européenne un message très fort :

*" Le Parlement européen soutient énergiquement l'action spéciale de 1.100.000.000 € en faveur des régions ultrapériphériques que propose la Commission ainsi que la possibilité de financer l'aide au fonctionnement, comme le prévoit l'article 11 du projet de règlement sur le FEDER; demande la pleine concrétisation de l'exigence, contenue à l'article 299§2 du traité CE, de traitement spécial pour les régions ultrapériphériques en ce qui concerne leur accès aux Fonds structurels, notamment pour celles d'entre elles dont le PIB dépasse déjà 75% de la moyenne communautaire."*

Margie SUDRE tient à préciser "qu'en l'absence d'un accord du Conseil européen sur les perspectives financières de l'Union pour la période concernée, le Parlement européen ne pouvait véritablement pas faire plus pour les RUP que ces déclaration très favorables à nos régions".

" Je suis fière d'appartenir à un Parlement dont la position n'a pas varié malgré les incertitudes et les doutes actuels. Il demande, une fois encore, l'application pleine et entière du traitement spécifique dont les RUP doivent légitimement bénéficier en raison de leurs handicaps permanents, y compris en matière d'aides régionales".

"Nous avons obtenu que le Parlement européen réitère sa sollicitude et sa solidarité à l'égard de toutes les RUP, rejetant l'idée que certaines puissent être menacées d'un traitement moins favorable du fait de leur richesse régionale devenue "trop élevée", comme cela a pu être évoqué à propos notamment de la Martinique".

Pour Margie SUDRE, "la procédure législative d'adoption des règlements définitifs régissant les Fonds structurels sera encore longue, d'autant qu'elle reste subordonnée à des décisions budgétaires à portée hautement stratégique et politique. Mais c'est un excellent début, très encourageant, à forte signification positive étant donnée la période troublée que nous traversons".

**Pour toute information: Margie Sudre, Député européen Tél: + 333 88 17 74 73  
Antoine Ripoll Service de Presse PPE-DE Tél: + 32 475 85 62 90  
Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>**